

Aménagement de la rue de Bourgogne en rue aux écoles

Une réflexion a été engagée avec la Ville de Rennes et Rennes Métropole pour sécuriser les abords des groupes scolaires, lors de l'arrivée et la sortie des enfants. En réponse, le dispositif «rue aux écoles» est déployé sur plusieurs écoles rennaises depuis 2022.

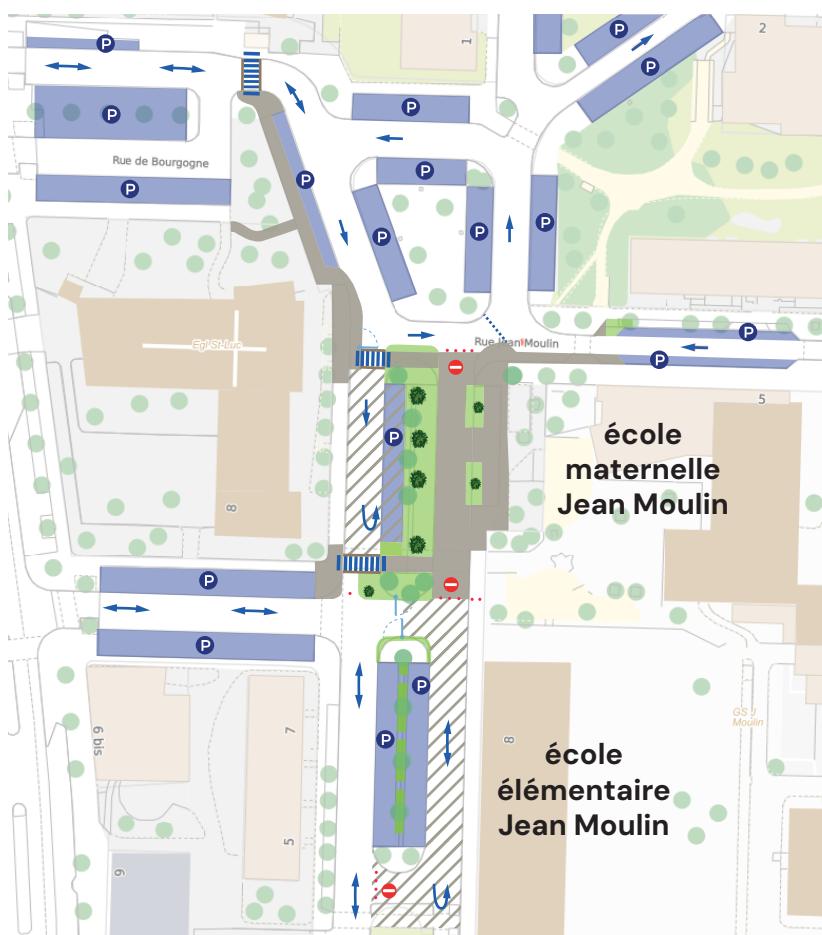
Aux abords du groupe scolaire Jean Moulin, le dispositif va être mis en place sur une partie de la rue de Bourgogne et des aménagements complémentaires seront réalisés.

Qu'est-ce qu'une rue aux écoles ? La rue dans laquelle se trouve l'entrée d'une école est fermée à la circulation des véhicules motorisés de façon temporaire. Des barrières amovibles sont installées par des agents municipaux (concierge de l'école) ou des parents d'élèves pendant 20 minutes le matin, de 8h20 à 8h50, et le mercredi midi pendant 30 min, de 11h50 à 12h20, les jours d'école. La rue devient alors un espace réservé aux piétons, aux cyclistes, aux trottinettes.

Les objectifs de la rue aux écoles :

- Améliorer la sécurité des enfants et des parents
- Offrir un espace public de proximité apaisé
- Favoriser les mobilités douces (marche à pied, vélo..)
- Permettre une plus grande autonomie des enfants

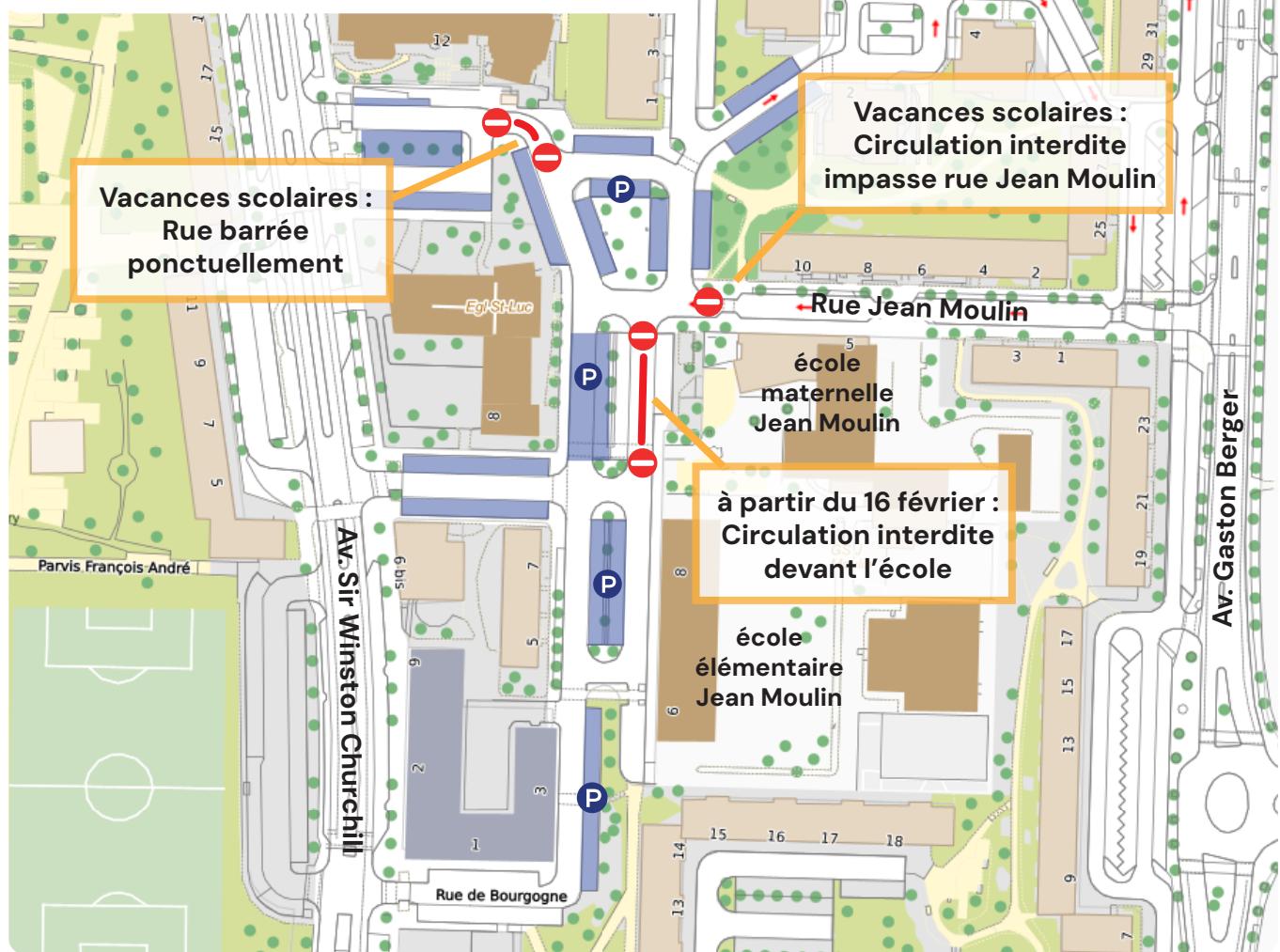
Les aménagements complémentaires réalisés rue de Bourgogne : Cette intervention s'accompagnera de la création d'une zone piétonne permanente devant l'entrée de l'école maternelle, d'une végétalisation de la partie centrale de la rue, de la plantation de 6 arbres, du réaménagement de certains trottoirs et de passages piétons.



Légende :

- 6 arbres plantés
- espace vert planté
- zone piétonne permanente
- zone piétonne dans le cadre de la rue aux écoles
- places de stationnement
- création ou amélioration des passages piétons
- potelets
- barrière amovible
- sens de circulation

» La circulation pendant les travaux



» La circulation pendant les travaux

Les travaux auront lieu du 16 février au 13 mars du lundi au jeudi afin de ne pas impacter le marché du vendredi matin.

Durant les vacances scolaires de février (du 16 au 27), la rue Jean Moulin sera mise en impasse. L'accès à la rue de Bourgogne sera possible par l'avenue Sir Winston Churchill.

La rue de Bourgogne sera également impactée, dans le virage de la Maison de quartier. L'accès au Square du Dauphiné se fera par l'avenue du Doyen Collas.

Du 2 au 13 mars, les travaux auront lieu devant l'école élémentaire Jean Moulin mais n'engendreront pas de modification d'accès à la rue de Bourgogne. Certaines places de stationnements seront cependant mobilisées.

» La circulation définitive

À terme, ces travaux vont engendrer un nouveau plan de circulation : la partie nord de la rue de Bourgogne (côté marché, maison de quartier) restera accessible par la rue Jean Moulin et l'avenue Sir Winston Churchill.

La partie sud de la rue de Bourgogne (côté centre commercial Churchill) sera accessible uniquement par l'avenue Sir Winston Churchill.

» Des questions ?



comtravaux@rennesmetropole.fr



06 11 54 24 42